



(Re)faire société Contribution du CESER de Bretagne au grand débat national

« Nous devons collectivement faire en sorte que soient conduits en Bretagne de vrais débats démocratiques sur le futur souhaité pour la Bretagne par ses habitant-e-s, les modes de transition vers ce futur souhaité et les moyens d'y parvenir ».

C'est par ces mots que le CESER avait conclu en 2017 son rapport « Vers un projet partagé de développement durable de la Bretagne ».

L'actualité du mouvement des « gilets jaunes » et du grand débat national a subitement donné un écho particulier à ce travail. Si le projet « Breizh Cop, un monde à vivre » est engagé pour dessiner l'avenir de la Bretagne, nous lisons dans ce mouvement une

triple interpellation qui nous oblige collectivement à aller plus loin : une interpellation des élu-e-s dans l'écoute des besoins des populations et leur traduction dans la conduite de l'action publique ; une interpellation des corps intermédiaires dans leur rôle de représentation, d'organisation du dialogue et de traduction des attentes ; et une interpellation des citoyen-ne-s dans leur capacité à faire entendre leur voix, construire des solutions et assumer ainsi leurs responsabilités, individuelle et collective.

Pour le CESER, l'enjeu posé aujourd'hui n'est autre que de (re)faire société. C'est pourquoi nous avons décidé de nous engager résolument dans le grand débat national. Nous avons ainsi travaillé au sein de nos organisations et de nos réseaux, mobilisé nos commissions, assisté à plus de 50 débats organisés dans toute la Bretagne par différents acteurs. Notre

objectif était d'être à l'écoute de la société, de collecter le plus largement possible et de mieux comprendre les questions soulevées, les attentes et les besoins, les urgences, les spécificités des territoires. Il s'agissait d'appréhender les enjeux dans toute leur complexité et contribuer à l'élaboration des perspectives possibles.

La contestation initiale des gilets jaunes : ce qu'elle nous dit, ce qu'elle ne nous dit pas

Nous retenons du mouvement des gilets jaunes l'expression d'une exaspération devant la montée de la précarité et des inégalités : pouvoir d'achat et revenus, fiscalité, mobilités, accès

aux services publics, accès à la vie démocratique et capacité à peser dans les décisions, et plus profondément, des inégalités de chances et de perspectives d'avenir.

Ces inégalités existaient bien avant le mouvement mais persistent voire s'aggravent en raison de recompositions sociales, économiques et culturelles, de choix personnels aux implications parfois complexes ou imprévues, de transformations trop rapides ou insuffisamment accompagnées, d'un manque d'attention des acteurs qui ont le pouvoir de décider.

Elles se cumulent pour certaines personnes ou dans certains territoires. Perçues de façon diverse à partir des trajectoires personnelles, elles se sont ici exprimées de façon agglomérée. « *On se croyait seuls et,*

en fait, on s'est rendu compte qu'on était nombreux ». Ce qui a surpris, ce sont la soudaineté, la forme et la violence du mouvement, avec ce qu'elles révèlent de la profondeur de la crise sociale et politique.

Les attentes formulées dans les premières semaines ont été nombreuses, diverses, soulevant parfois quelques contradictions. Les enjeux de la transition écologique, de la grande pauvreté et de l'exclusion sont cependant restés peu visibles au départ, de même que certaines spécificités régionales.

En Bretagne :

- un salaire médian plus faible qu'en moyenne nationale
- un niveau de diplôme élevé, mais un fort taux de déclassement
- un taux de pauvreté plus faible, mais de grandes disparités infrarégionales
- un habitat dispersé allongeant les distances domicile-travail
- des espaces ruraux en difficulté, notamment en Centre Bretagne
- un poids important de l'agriculture et de l'agroalimentaire et des métiers peu valorisés

Tout en déplorant les débordements et les violences de toutes origines, amplifiés par les réseaux sociaux et la médiatisation, nous avons aussi entendu dans ce mouvement une parole libérée, un intérêt pour la chose publique, le souhait de s'exprimer, d'agir, de participer aux choix pour une société meilleure. Le souhait, aussi, d'être reconnus et entendus...

Des formes du mouvement au grand débat national : quelles évolutions, quelles perspectives ?

Né d'une pétition sur les réseaux sociaux, le mouvement des gilets jaunes s'est organisé en dehors semble-t-il de toute institution existante, sans échapper ici ou là à des tentatives d'instrumentalisation, mais en revendiquant de façon continue sa pluralité et son horizontalité, bousculant les canaux habituels de la représentation politique, institutionnelle ou sociale.

Au fil du temps, les gilets jaunes se sont organisés dans leur diversité, les cahiers de doléances se sont remplis dans les mairies, puis l'ouverture du grand

débat national a progressivement multiplié les lieux de dialogue. De nombreux acteurs se sont emparés de cette possibilité pour dépasser une situation de blocage, en s'investissant dans le débat tel qu'il était proposé, en l'élargissant parfois, ou même en le contestant et en le contournant.

Les réunions auxquelles nous avons assisté ont permis une expression libre, des échanges apaisés, s'émancipant clairement des questions posées par le gouvernement.

- 755 cahiers citoyens
- 500 réunions d'initiatives locales organisées par des élu-e-s, des gilets jaunes, des Conseils de développement, des associations, des citoyen-ne-s
- 65 personnes présentes en moyenne

Ces réunions ont montré la volonté de participation d'une population dont une partie seulement s'était mobilisée dans les rangs des gilets jaunes. Les débats ont apporté des éléments concordants avec les revendications initiales, et permis d'y réintégrer certains thèmes comme la transition écologique. Mais ils n'évitent pas toujours la juxtaposition de propositions, dans leur richesse comme dans leurs contradictions.

Une autre mise en perspective, par la délibération collective, sera nécessaire pour retrouver une cohérence d'ensemble à partir de cet immense diagnostic de terrain, repérer les oublis, dépasser les contradictions, construire des propositions partagées, d'autant plus que le souhait de poursuivre au-delà de l'exercice formel du grand débat national a été largement exprimé. Cette construction collective devra être organisée, écoutée et entendue...

Le projet de développement régional à l'épreuve des tensions sociales et politiques

De nombreuses questions seront du ressort de l'État, notamment s'agissant de la fiscalité. Source de nombreuses interrogations et incompréhensions, le système fiscal actuel nécessite d'être remis à plat dans le sens d'une plus grande lisibilité (rôle des impôts, taxes et redevances, consentement) et d'une plus grande équité. Par ailleurs, les outils du dialogue social, dans les entreprises comme dans les territoires, devront être mobilisés pour ouvrir de nouvelles perspectives sur la rémunération du travail.

Mais l'État ne détient pas, seul, tous les leviers pour agir. En Bretagne, trois initiatives particulières constituent un socle pour repenser le projet de société : le projet « Breizh Cop, un monde à vivre », le contrat d'action publique pour la Bretagne, qui pose les jalons pour de nouvelles modalités de l'action publique en région, et la Conférence sociale, qui a ouvert trois

chantiers sur les parcours d'insertion, les mobilités et l'accès aux services.

Le CESER a reconsidéré ce socle à la lumière des questions importantes soulevées à partir du mouvement des gilets jaunes pour le préciser et l'adapter. Il faudra notamment s'attacher à renforcer la cohésion sociale et territoriale, autour des nécessaires transitions à conduire et des conditions de leur acceptabilité et de leur accompagnement social.

Cette nouvelle façon de faire suppose aussi de prendre au sérieux la demande actuelle d'implication des citoyens, plus seulement ponctuellement mais sur la durée et de façon systématique, dans les décisions concernant les politiques publiques, leur élaboration, leur mise en œuvre, leur appropriation, leur suivi, leur évaluation, leur révision.

C'est donc une transformation de l'action publique qui est attendue. Elle devra se traduire par des choix et nécessitera l'allocation de moyens dédiés aux orientations suivantes :

1. Réduire de façon urgente la précarité et la montée des inégalités en garantissant le pouvoir de vivre, l'accessibilité personnelle aux droits et aux services essentiels

- développer pour la conduite de l'action publique des indicateurs de qualité de vie intégrant davantage la réalité vécue et les inégalités ressenties par les personnes
- garantir l'accès de tou-te-s aux services publics, avec une attention particulière aux risques d'exclusion et de non-recours
- garantir l'égalité dans l'accès à la prévention et aux soins, dans une région marquée par de fortes inégalités territoriales de santé

- garantir le droit au logement, à l'hébergement inconditionnel et l'accès de tou-te-s à un habitat de qualité

2. Lutter contre les situations d'éloignement et le sentiment d'abandon par une plus grande attention aux personnes et l'accompagnement personnalisé des parcours de vie

- faire de l'accompagnement des personnes les plus en difficulté dans leur parcours d'insertion, de formation puis d'accès à l'emploi une priorité
- réaffirmer l'importance de maintenir les solidarités intergénérationnelles dans les territoires

- renforcer l'accessibilité des lieux de vie et des services, simplifier les mobilités par davantage de proximité
- renforcer l'accès au numérique en termes d'équipement, de formation et d'infrastructures
- lutter contre les ruptures de parcours et les risques d'exclusions cumulées, avec une attention particulière aux personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme, ainsi qu'aux jeunes décrocheurs

3. Dépasser l'opposition entre les préoccupations immédiates et les enjeux de long terme en garantissant une transition écologique socialement juste et acceptable

- placer au cœur du projet pour la Bretagne la qualité de vie pour tou-te-s, sur tous les territoires, générations actuelles comme générations futures
- considérer l'environnement et la société comme indissociables et construire une fiscalité écologique équitable
- préserver l'environnement par des actions résolues de lutte contre le changement climatique, de recours aux énergies renouvelables, de lutte contre l'érosion de la biodiversité, de reconquête de la qualité de l'eau
- éduquer et former mieux pour réussir la transition écologique en Bretagne

4. Inverser la tendance au repli sur soi en développant la capacité d'agir et en valorisant les ressources et les projets des personnes, des entreprises et des territoires

- redonner du sens au contrat social et à la construction de l'intérêt général

- fixer pour priorité le renforcement du pouvoir d'agir de chacun-e, entendu comme un ensemble de droits, de connaissances, de mise en capacité de faire et de responsabilités
- conforter et étendre les moyens d'action de tou-te-s sur le développement économique, et sécuriser les trajectoires économiques des entreprises et des filières
- permettre l'expression et la participation de tou-te-s dans les espaces publics et les lieux de vie, de formation, de travail
- reconnaître, valoriser et accompagner les initiatives prises dans les territoires en favorisant la proximité et la solidarité

5. Rétablir la confiance envers l'action publique

- définir les modalités d'une action publique plus cohérente, mieux coordonnée, plus efficace et plus lisible
- s'appuyer sur les possibilités d'expérimentation et de différenciation permises par la Constitution
- donner une plus large place à la démocratie participative, dans une forme réellement délibérative, suivie dans le temps et entendue
- ouvrir davantage les instances consultatives à la participation des citoyen-ne-s, mieux les faire connaître et prendre en compte leurs travaux
- permettre des étapes de contrôle démocratique dans la mise en œuvre des politiques publiques, évaluer l'action publique et en rendre compte régulièrement.

Dans son rapport, le CESER approfondit ces cinq orientations prioritaires, en identifiant plus précisément les chantiers à mettre en œuvre et en définissant de façon plus concrète les actions qui peuvent être conduites par le Conseil régional, dans les politiques dont il a la responsabilité, seul ou avec ses partenaires. Face à l'urgence des défis sociaux, économiques et environnementaux, le CESER insiste sur la nécessité d'apporter rapidement les réponses appropriées.

RAPPORTEUR
Patrick CARÉ

Les études du CESER peuvent faire l'objet de présentations publiques sur simple demande.

7 rue du Général Guillaudot - CS 26 918 - 35 069 Rennes Cedex
T. 02 99 87 18 75 - contact@ceser.bretagne.bzh
🐦 twitter.com/ceserbretagne - [ceser.bretagne.bzh](https://www.ceser.bretagne.bzh)



CESER
Conseil économique, social
et environnemental régional